

Le *Temps*, journal protestant de Paris, constate que, depuis le vote de la loi française contre les Congrégations, le gouvernement d'Allemagne se montre bien plus favorable aux Ordres religieux — excepté, toujours, aux Jésuites, naturellement ! Ils sont donc bien terribles, les Jésuites européens, pour faire tant de peur aux puissants empires ! — C'est ainsi que les autorités allemandes viennent de permettre aux Frères des Ecoles chrétiennes de rentrer en Alsace-Lorraine, d'où on les avait chassés en 1871. Les Frères de Saint-Jean de Dieu ont aussi reçu la même autorisation.

Il paraît que l'on va faire quelque modification dans la formule du serment que prononcera le roi d'Angleterre, lors de son prochain couronnement. En effet, d'après l'ordonnance de la cérémonie, le Roi devrait s'engager à maintenir l'établissement de l'Eglise unie d'Angleterre et d'Irlande, tandis que cette Eglise d'Etat n'existe plus qu'en Angleterre. On croit que la modification, devenue nécessaire à raison de ce fait, pourra se réaliser simplement par une délibération du Conseil privé, ratifiée par le Roi.

Le bureau Colonial d'Angleterre n'a pas reçu seulement un très grand nombre de requêtes en faveur de la modification de la Déclaration prononcée par le Roi, lors de sa prise de possession du trône. Il en a reçu aussi 144 où l'on demande le maintien de la Déclaration telle qu'elle est.

Bien que la marine de guerre de l'Empire britannique compte une douzaine de mille matelots de religion catholique, pas un navire de la flotte ne porte un seul chapelain catholique, tandis que les ministres protestants y abondent. — Voilà un fait dont il est bon de prendre note pour le temps, qui semble devenir prochain, où la marine britannique tentera de faire du recrutement pour ses équipages parmi notre population. Au mois de mai 1901, l'épiscopat d'Irlande adoptait la résolution que voici : « Nous avons fréquemment demandé au gouvernement de Sa Majesté de prendre à ce sujet des mesures convenables, et rien encore n'a été fait. Nous estimons aujourd'hui